



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2024



CENTRE D'ACCUEIL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CAIO)
6 RUE DU NOVICIAT
33080 BORDEAUX

COMMISSAIRE AUX COMPTES

68 quai de Paludate - CS 61964 - 33088 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33 – Fax 05 57 77 32 65
www.compagnie-fiduciaire.com – cf-audit@groupepcf.com

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS
R.C. BORDEAUX 494 030 182 – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 10 494 030 182

COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉ À LA CRCC GRANDE AQUITAINE



CENTRE D'ACCUEIL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CAIO)

Association loi 1901
6 RUE DU NOVICIAT
33080 BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'association CAIO,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CAIO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

«CAIO »

Suite du rapport du commissaire aux comptes - Exercice clos le 31 décembre 2024

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les concours publics et subventions du CAIO se sont élevés à 14 149 944 euros pour l'exercice 2024. Des produits constatés d'avance ainsi que des fonds dédiés ont été enregistrés à la clôture de l'exercice pour respectivement 385 154 euros et 3 687 330 euros. Nous nous sommes en particulier attachés à vérifier la conformité des options prises en matière de comptabilisation des concours publics et des subventions conformément au règlement comptable ANC N°2018-06. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées par l'analyse des conventions signées entre votre association et ses financeurs. Nous avons également vérifié l'antériorité des subventions en attente d'encaissement. Nous nous sommes assurés de la réalité de ces subventions et du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

«CAIO »

Suite du rapport du commissaire aux comptes - Exercice clos le 31 décembre 2024

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

«CAIO »

Suite du rapport du commissaire aux comptes - Exercice clos le 31 décembre 2024

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux,
Le 17 Juin 2025

POUR LA SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT
Commissaire aux comptes titulaire

DocuSigned by:
Laurent CARPONSIN
E8E6C6D0EB7D459...

Laurent CARPONSIN
Commissaire aux comptes

*Pièces annexées : Bilan, compte de résultat et annexe.
Ce rapport contient 21 pages.*

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	12 515	12 515			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	404 500		404 500	307 500	97 000
Constructions	2 762 904	288 714	2 474 190	1 628 200	845 990
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	966 709	817 239	149 470	137 967	11 503
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	47 604		47 604	44 331	3 273
TOTAL (I)	4 194 231	1 118 467	3 075 764	2 117 998	957 766
Compte de liaison					
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	118 908	69 489	49 419	109 371	- 59 952
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	236 396		236 396	245 872	- 9 476
Valeurs mobilières de placement	11 457		11 457	11 457	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	7 984 596		7 984 596	7 428 481	556 115
Charges constatées d'avance	81 662		81 662	29 123	52 539
TOTAL (II)	8 433 019	69 489	8 363 530	7 824 305	539 225
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	12 627 250	1 187 956	11 439 294	9 942 303	1 496 991

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	1 554 408	1 554 408	
. dont réserves sous gestion propre	1 355 138	1 355 138	
. Réserves des activités sociales et médico-sociales	67 508	50 677	16 831
. Autres			
Report à nouveau	876 991	654 817	222 174
. dont report à nouveau sous gestion propre	876 991	654 817	
Report à nouveau activités sociales et médico-sociales	171 568	142 743	28 825
Excédent ou déficit de l'exercice	171 532	267 830	- 96 298
. dont résultat sous gestion propre	58 025		58025
. dont résultat des activités sociales et médico-sociales	113 507	267 830	-96 298
Situation nette (sous total)	2 842 007	2 670 475	171 532
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	27 280	43 168	- 15 888
Provisions réglementées	307 764	264 109	43 655
TOTAL (I)	3 177 051	2 977 752	199 299
Autres fonds propres			
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	3 687 330	3 651 853	35 477
TOTAL (II)	3 687 330	3 651 853	35 477
Provisions			
Provisions pour risques	46 052	69 196	- 23 144
Provisions pour charges	133 493	117 151	16 342
TOTAL (III)	179 545	186 347	- 6 802
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 447 150	1 583 226	863 924
Emprunts et dettes financières diverses	26 514	20 697	5 817
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	539 582	416 027	123 555
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	996 967	876 280	120 687
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		669	- 669
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	385 154	229 452	155 702
TOTAL (IV)	4 395 367	3 126 351	1 269 016
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	11 439 294	9 942 303	1 496 991

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Engagements reçus Legs nets à réaliser . acceptés par les organes statutairement compétents . autorisés par l'organisme de tutelle Dont en nature restant à vendre Engagements donnés			

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	90	45	45	100,00
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. dont ventes de biens relatives aux activités sociales et medico sociales				
. Ventes de prestations de services	501 710	401 749	99 961	24,88
. dont parrainages				
. dont prestations relatives aux activités sociales et medico sociales				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	11 321 555	12 253 354	- 931 799	-7,60
. Contributions des autorités de tarification relatives aux Activités sociales et medico sociales	2 828 389	2 774 711	53 678	1,93
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	43 652	19 044	24 608	129,22
Utilisations des fonds dédiés	3 568 374	2 502 832	1 065 542	42,57
Autres produits	1 479	1 629	- 150	-9,21
Total des produits d'exploitation (I)	18 265 249	17 953 364	311 885	1,74
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	-4 218	-1 738	- 2 480	142,69
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	8 901 195	8 751 024	150 171	1,72
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	455 489	395 146	60 343	15,27
Salaires et traitements	3 487 333	3 411 416	75 917	2,23
Charges sociales	1 414 618	1 266 259	148 359	11,72
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	182 294	140 943	41 351	29,34
Dotations aux provisions	16 342	8 326	8 016	96,28
Reports en fonds dédiés	3 603 851	3 651 853	- 48 002	-1,31
Autres charges	1 112	2 902	- 1 790	-61,68
Total des charges d'exploitation (II)	18 058 017	17 626 131	431 886	2,45
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	207 232	327 234	- 120 002	-36,67
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	57 441	39 623	17 818	44,97
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	57 441	39 623	17 818	44,97

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	46 648	12 169	34 479	283,33
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (IV)	46 648	12 169	34 479	283,33
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	10 794	27 454	- 16 660	-60,68
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	218 026	354 688	- 136 662	-38,53
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	15 888	11 930	3 958	33,18
Reprises sur provisions et transferts de charges	17 876	6 729	11 147	165,66
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
Total des produits exceptionnels (V)	33 764	18 659	15 105	80,95
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	17 876	35	17 841	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	43 655	102 072	- 58 417	-57,23
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Total des charges exceptionnelles (VI)	61 531	102 107	- 40 576	-39,74
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-27 767	-83 449	55 682	66,73
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	18 727	3 409	15 318	449,34
Total des produits (I + III + IV)	18 356 455	18 011 646	344 809	1,91
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	18 184 923	17 743 816	441 107	2,49
EXCEDENT OU DEFICIT	171 532	267 830	- 96 298	-35,95
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales				
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes

PREAMBULE

Le Centre d'Accueil d'Information et d'Orientation, dit CAIO, a pour buts d'accueillir, d'informer, d'aider, d'orienter les personnes les plus en difficulté, et d'être un lieu de réflexion, d'enquêtes et d'actions à entreprendre en concertation avec le partenariat œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion. Créé en 1989 à l'initiative d'un collectif d'associations et du Directeur de la DDASS de la Gironde réunis autour d'une réflexion sur les problèmes d'errance. Son siège est situé 6 rue du Noviciat à Bordeaux.

- Description de l'objet social de l'entité

Le CAIO a pour but :

- D'accueillir, d'informer, d'aider, d'orienter les personnes les plus en difficultés et de les accompagner dans la recherche d'un logement autonome pérenne et d'un emploi stable,
- D'être un lieu de réflexion, d'enquêtes, d'actions à entreprendre en concertation avec le partenariat œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion.

- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées ainsi que les moyens mis en œuvre

L'association se décompose en 4 pôles

• **Un Pôle Insertion,**

L'Etat, le Conseil Départemental, la ville de Bordeaux et son CCAS ont décidé en 1994 d'unir leurs moyens pour mettre en œuvre une plateforme d'accueil des personnes sans résidence stable sur la ville de Bordeaux.

La PAPE a pour objectif d'organiser dans un lieu unique l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement social des ménages de plus de 18 ans, seuls ou en couples, avec ou sans enfant(s), sans résidence stable sur la ville de Bordeaux, afin de répondre aux besoins spécifiques de ces personnes.

- " PAPE : Plateforme d'Accueil des Personnes en Errance,
- " BAGAGERIE : Casiers à disposition des SDF (douches, laverie, café)
- " AVDL : Accompagnement vers et dans le logement
- " PEF : Mesure Parcours Emploi Formation,
- " CDC : Accompagnement à la gestion locative et sociale depuis 2019,
- " EQUIPE MOBILE : Déploiement d'équipes mobiles de prévention des expulsions locatives,
- " UN CHEZ SOI D'ABORD,
- " CROIX ROUGE
- " FNAVDL ERILIA

• **Un Pôle Orientation,**

- " SIAO URGENGE :
- SIAO : Service intégré d'accueil et d'orientation

• **Un Pôle Hébergement,**

- " RELAIS DU BOUSCAT LA CHENERAIE : relais maternel de 22 places pour les femmes avec leurs enfants en attente d'une place en foyer maternel,
- " MEUNIER : foyer d'accueil d'urgence de 49 places pour les familles,
- " CHRS LION D'OR : centre d'hébergement et réinsertion sociale : logements meublés pour 14 familles difficultés pour trouver des bailleurs en logements sociaux,
- " IML : Inter Médiation Locative pour les ménages,
- " ALT/ASE : dispositif d'hébergement qui accueille 12 femmes seules avec 1 ou plusieurs enfants,
- " DUP : dispositif d'urgence pérenne pour les familles : 2 appartements,
- " SOUS-LOC DALO : accès à un logement en sous-location,
- " CAU FVV : centre d'accueil d'urgence femmes victimes de violences

" HEF : Hébergement Emploi Formation
" LUPEF
" 115 : Appel d'urgence pour les sans-abris ou en situation de grande précarité d'hébergement (mise à l'abri via l'hôtel)

• **Un Pôle Asile,**

Le pôle Asile a été créé en 2016 et est composé des services HUDA (Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile) et CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile),
" CADA : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile,
" HUDA : service d'hébergement des demandeurs d'asile (mise à disposition d'hôtels, d'appartements sur le parc privé ou public),
" DAU : dispositif d'accueil et de mise à l'abri de courtes durées pour les ménages déplacés d'Ukraine bénéficiant de la protection temporaire,

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 11 439 293,64 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 171 531,80 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

Un immeuble a été acquis en mai 2024 pour 970 K€ et a fait l'objet d'un amortissement par composants :

COMPOSANTS	% VALEUR TOTALE	MONTANT COMPOSANTS	NOMBRE ANNEES AMORT	VALEUR AMORT/AN
TERRAIN COMPTE 211	10%	97 000,00	-	0
GROS ŒUVRE COMPTE 213	50%	485 000,00	30,00	16 166,67
FACADE ETANCHEITE CPT 213	15%	145 500,00	20,00	7 275,00
IGT COMPTE 213	15%	145 500,00	20,00	7 275,00
AGENCEMENT COMPTE 213	10%	97 000,00	20,00	4 850,00

Evénements postérieurs à la date de clôture :

A la date d'arrêté des comptes 2024, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les états financiers sont établis en conformité avec :

- Les règlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général et n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Les règlements comptables 200-06 et 2003-07 sur les passifs. 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs. 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euros.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 05 ans
Brevets	05 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 03 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	de 03 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	de 01 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 02 à 05 ans
Mobilier	de 02 à 05 ans

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Valeurs mobilières de placement :

Elles sont constituées de SICAV de trésorerie et sont valorisées selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

Subventions :

L'association reçoit plusieurs types de subventions :

- Les dotations globales des tiers financeurs,
- Des subventions de fonctionnement pour les différents dispositifs,
- Des subventions d'investissements rapportées au compte de résultat en fonction de la durée de vie des immobilisations qu'elles financent.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 515			12 515
Immobilisations corporelles	3 022 235	1 111 878		4 134 113
Immobilisations financières	44 331	3 273		47 604
TOTAL	3 079 080	1 115 151		4 194 231

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	12 515			12 515
TOTAL I	12 515			12 515
Terrains				
Constructions				
sur sol propre	179 375	93 978		273 353
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	9 297	6 063		15 360
Installations techniques, matériel, outillages industriels	482 594	1 058		483 652
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	50 699	31 926		82 625
Matériel de bureau et informatique	226 603	24 359		250 962
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	948 568	157 384		1 105 952
TOTAL GENERAL (I+II)	961 083	157 384		1 118 467

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations	47 604		47 604
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	49 419	49 419	
Autres créances	236 396	236 396	
Charges constatées d'avance	81 662	81 662	
TOTAL	415 081	367 477	47 604

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	236 353
Autres produits à recevoir	
TOTAL	236 353

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	44 756	24 909	176	69 489
Comptes financiers				
TOTAL	44 756	24 909	176	69 489

Etat des valeurs mobilières de placement

Valeurs mobilières de placement	Val. comptable	Val. à la clôture	+Value latente	-Value latente
CA UNIFED	10 697	10 697		
TOTAL	10 697	10 697		

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	1 605 085	16 830			1 621 915
Dont générosité du public					
Report à nouveau	797 560	251 000			1 048 560
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	267 830	-267 830	171 532		171 532
Dont générosité du public					
Situation nette	2 670 475		171 532		2 842 007
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	43 168			15 888	27 280
Dont générosité du public					
Provisions réglementées	264 109		43 655		307 764
Dont générosité du public					
TOTAL	2 977 752		215 187	15 888	3 177 051
TOTAL dont générosité du public					

Analyse des fonds dédiés

Les subventions versées et non utilisées en totalité à la clôture de l'exercice sont inscrites en fonds dédiés par le biais d'un compte de charge.

La part des subventions pluriannuelles relatives aux exercices futurs est comptabilisée en Produits Constatés d'Avance au prorata de la durée de la convention.

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
- HOTELS 115	1 863 337		1 863 337		1 865 983	1 865 983	
- LUPEF	0		0		17 600	17 600	
- AVDL	224 441		224 441		221 475	221 475	
- CADA	49 700		3 045		0	46 655	
- SS LOC DALO	91 073		91 073		69 559	69 559	
- PAPE	250 797		250 797		257 043	257 043	
- MEUNIER	24 000		24 000		0	0	
- SAS UKRAINE	86 827		86 827		12 164	12 164	
- HUDA	894 569		894 569		931 791	931 791	
- IML	10 000				5 000	15 000	
- SIAO	157 110		139 710		228 161	245 561	
- BAGAGERIE					4 500	4 500	
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	3 651 854		3 577 799		3 613 276	3 687 331	

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	264 109	43 655		307 764
TOTAL (I)	264 109	43 655		307 764
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires	117 151	16 342		133 493
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	69 196		23 144	46 052
TOTAL (II)	186 347	16 342	23 144	179 545
TOTAL GENERAL (I+II)	450 456	59 998	23 144	487 310
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		16 342	23 144	
- financières				
- exceptionnelles		43 655		

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	2 447 150	122 091	495 196	1 829 864
Dettes financières diverses	26 514	26 514		
Fournisseurs	539 582	539 582		
Dettes fiscales et sociales	996 967	996 967		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	385 154	385 154		
TOTAL	4 395 367	2 070 308	495 196	1 829 864

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	3 597
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	183 011
Dettes fiscales et sociales	634 057
Autres dettes	
TOTAL	820 665

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Subventions de fonctionnement et Produits Constatés d'Avance

Au 31 décembre 2024, les subventions d'exploitation perçues et non consommées à la fin de l'exercice ont été portées au crédit du compte de Produits Constatés d'Avance pour 385 154 euros. Cette subvention portée au crédit de ce compte correspond à LUPEF.

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Garanties bancaires

Garantie donnée sur le prêt de 1 800 K€ octroyé par le Caisse d'Epargne :
Privilège du prêteur de deniers pour un montant de 1 800 K€

Garantie donnée sur le prêt de 970 K€ octroyé par le Caisse d'Epargne :
Privilège du prêteur de deniers pour un montant de 970 K€

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Le montant de la provision pour engagement de retraite comptabilisée au bilan s'élève à 133 493 € au 31 décembre 2024. La dotation complémentaire comptabilisée sur l'exercice s'élève à 16 342 €. Elle a été calculée dans l'hypothèse de départ à la retraite volontaire.
Nous avons retenu pour le calcul de cette provision un taux d'actualisation de 3.35% et un taux de rotation moyen

Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élèvent à 183 063 €.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	13	
Non cadres	94	
TOTAL	107	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 11 815 euros.

Contributions volontaires

L'association n'est pas en mesure de donner un caractère fiable à la collecte de cette information.